

**Patrice VERCHERE**  
Député du Rhône  
et de la Métropole de Lyon  
Conseiller Régional  
Auvergne Rhône-Alpes  
(Président du groupe LR - DVD - Sté Civile)

Monsieur Bertrand DUCLAUX - MONTEIL

Le Mont  
69170 VALSONNE

Nos Réf : PV/PERM/20244

P.J.:

**Dossier suivi par :**  
Paul ESNAULT

Tarare, le 18 février 2019

Monsieur,

Vous m'aviez sollicité par courrier afin de me faire part de votre soutien au mouvement des gilets jaunes et demander le lancement au parlement d'une procédure de destitution du président de la République au titre de l'article 68 de la constitution.

Je tenais à vous indiquer que j'avais pris connaissance de votre courrier et de vos observations avec beaucoup d'attention.

Personnellement, je n'ai pas été surpris par ce mouvement qui a débuté lorsque le gouvernement, soutenue par la majorité LREM-MODEM de l'Assemblée nationale, a décidé d'une hausse des taxes sur les carburants.

Déjà, à l'automne 2017 lors de l'examen du projet de loi de finances 2018, nous avons dénoncé cette hausse des taxes et mis en garde le gouvernement sur les prochaines augmentations prévues chaque année jusqu'à la fin du mandat d'Emmanuel MACRON.

Le gouvernement et la majorité étaient restés sourds à nos avertissements. Ils n'ont pas vu la crise venir en maintenant une nouvelle augmentation des taxes sur les carburants dans le projet de loi de finances 2019, dans un contexte de renchérissement des prix du baril de pétrole.

Cela montre d'ailleurs toute la distance entre ce gouvernement appuyée par cette nouvelle majorité, qui promettaient, faut-il le rappeler, de révolutionner la pratique politique, et la réalité quotidienne de nombreux français, notamment ceux des territoires ruraux.

Au cours des mandats que vous m'avez confiés, j'ai toujours fait de la proximité le socle de mon engagement politique. C'est pourquoi je tiens de nombreuses permanences pour maintenir ce lien avec mes concitoyens et être au plus proche de leurs préoccupations.

.../...

Je ne suis donc pas surpris par les problématiques exprimées depuis le début de ce mouvement et de cette crise, puisque vos préoccupations vont bien au-delà de la seule taxation des carburants.

Ces préoccupations, je les sens monter depuis plusieurs années. Je m'en fais l'écho, à l'Assemblée nationale, ou par des interventions directes auprès des ministres. Porter les doléances de ses concitoyens est le fondement même du mandat de parlementaire.

Il n'est pas toujours aisé de se faire entendre, d'autant plus quand vous appartenez à l'opposition.

Je n'oublie pas d'ailleurs que l'on nous a reproché de ne pas être "constructif". Comme si "constructif" ne pouvait s'entendre que dans un sens, c'est à dire celui où l'opposition soutient des textes de la majorité. Il convient en effet de rappeler que jamais la majorité LREM-MODEM actuelle n'a donné suite à un amendement ou à une proposition de loi portés par un groupe d'opposition.

Il aura fallu attendre cette crise pour que certaines de nos idées, que nous n'avons pourtant cessé de défendre dans l'hémicycle, soient enfin reprises, bien que partiellement. Je pense notamment à la défiscalisation des heures supplémentaires.

C'est dans cet esprit d'écoute que j'ai établi un lien avec des représentants locaux du mouvement des gilets jaunes dès le début de la crise. J'ai rencontré quasiment chaque semaine ces représentants depuis le mois de décembre.

J'ai également porté les doléances exprimées dans les boîtes à idées présentes sur les ronds-points auprès du Premier ministre.

Celui-ci m'a d'ailleurs répondu et je vous laisse le soin de prendre connaissance de sa réponse ci-jointe.

En outre, je tenais à vous indiquer que j'avais cosigné, avec plusieurs de mes collègues du groupe Les Républicains, des propositions de loi constitutionnelle et organique tendant à rendre le référendum d'initiative partagée plus démocratique.

Vous pouvez consulter ces textes aux adresses suivantes:

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/propositions/pion1499.asp>

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/propositions/pion1500.asp>

.../...

J'espère vivement que ces propositions seront inscrites à l'ordre de jour par la présidence de l'Assemblée nationale afin qu'elles soient discutées.

Il me semble qu'elles répondent à l'une de vos attentes majeures, le besoin d'une démocratie plus directe.

Enfin, je tenais à vous répondre sur votre demande de mise en oeuvre de l'article 68 de la Constitution pour destituer le président de la République.

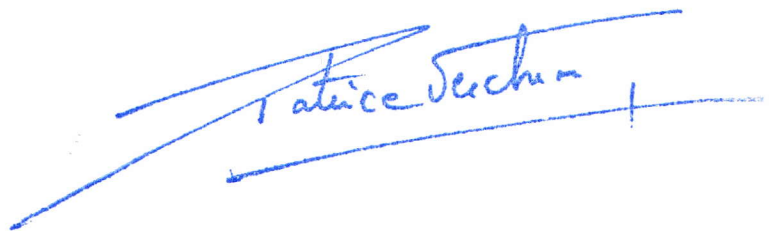
Bien que je m'oppose à la politique mise en place depuis l'élection d'Emmanuel MACRON, je n'ai pas souhaité m'associer à cette demande qui n'a aucune chance d'aboutir. En effet, les reproches adressés au président de la République exprimées dans votre courrier ne justifient pas des manquements "à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat".

Je considère dès lors que les conditions ne sont pas réunies pour mettre en jeu sa responsabilité.

De plus, ne soyons pas dupes: le président de la République et le gouvernement sont soutenues par une très large majorité à l'Assemblée nationale qui ne s'engagera jamais dans une telle voie.

Voici les éléments que je tenais à vous apporter.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Patrice Vercherre